

COP21 : tout est affaire de changement !

Hervé Bramy¹

On peut qualifier l'accord de Paris de succès diplomatique évident. Un texte de portée universelle sur le climat a été adopté par consensus entre les représentants des 195 nations participantes. Il en est, toutefois, tout autrement du contenu, comme le relèvent aujourd'hui de très nombreux observateurs.

Ce texte est, disons-le directement, le résultat du rapport des forces politiques et économiques à l'échelle de la planète, entre celles du capitalisme financiarisé mondial avec ses multinationales contre les forces progressistes et de l'écologie qui veulent changer le système pour préserver le climat.

Avant d'examiner plus avant le texte de l'accord rappelons les défis à l'ordre du jour climatique. Tout commence par la science comme le rappelle Anne Mesliand². La mise en évidence de l'effet de serre date de 1845 par le Français Jacques Joseph Ebelman. Puis le chimiste suédois, Svante Arrhenius, met en évidence de façon rudimentaire, en 1896, la possible augmentation moyenne de la température de la terre de 5 à 6 °C due à l'utilisation des énergies carbonées. Les connaissances se sont amplifiées, diversifiées et accélérées grâce à l'apport de l'informatique confirmant les thèses du début du XIX^e siècle. Par la suite, les alertes de la communauté scientifique, au monde politique via l'ONU se sont multipliées jusqu'à la création du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

Le GIEC a été créé en novembre 1981 à la demande du G7 sous la pression de Ronald Reagan et Margaret Thatcher qui soupçonnent une agence de l'ONU de militantisme écologique voulant mettre

1. Animateur de la Commission écologie du PCF.

2. *La Revue du Projet*, n° 51.

Si nous ne réduisons pas de façon drastique l'utilisation des énergies carbonées, alors nous prenons la responsabilité de mettre en péril nos civilisations et la planète.

la main sur l'expertise climatique. Ce sont donc deux organismes onusiens, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Programme des Nations unies pour l'Environnement (PNUE), qui seront chargés d'organiser les travaux de la communauté scientifique sur le climat.

Jamais auparavant, autant de scientifiques, de disciplines aussi diverses que la météorologie, l'océanographie, géographie, la glaciologie, l'hydrologie, les mathématiques, la physique, l'économie... n'ont coopéré ensemble sur un sujet d'expertise commun. Nous devons prendre conscience de l'atout que constitue cet apport exceptionnel.

Ceci dit, il est utile de préciser que sans effet de serre la vie sur notre planète serait impossible. La température du globe serait de l'ordre -18 °C alors qu'elle est en moyenne de 15 °C.

Augmentation considérable de la concentration de gaz carbonique dans l'atmosphère

Le problème réside, depuis la moitié du XIX^e siècle, dans une augmentation exponentielle de concentration de vapeur d'eau et surtout de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère constituant une barrière au retour des rayons ultraviolets dans l'espace. C'est ce phénomène qui provoque le réchauffement climatique.

Les scientifiques climato-sceptiques – souvent financés par les multinationales de l'industrie carbonée pour développer leurs thèses – ont perdu la bataille. D'ailleurs tout un chacun est amené à constater les évolutions climatiques. Après 2014, 2015 a été déclarée année la plus chaude depuis que sont effectués des relevés (1880). Les températures de cet hiver ne démentent pas cette constatation.

Cela n'est rien comparé à la multiplication d'événements extrêmes tels les cyclones, les inondations à répétitions, les sécheresses persistantes, les désertifications, l'assèchement progressif de lacs, l'acidification des océans (avec pour l'avenir un pouvoir corrosif pour l'aragonite présent dans les coquilles de certains organismes marins), la fonte des glaciers des grandes chaînes de montagne, la fonte de la calotte glaciaire du pôle Nord. Le permafrost en Sibérie commence à fondre, or il retient des millions et des millions de tonnes de méthane, gaz à effet de serre 20 fois plus puissant que le CO₂...

La concentration de gaz carbonique produit par l'utilisation d'énergies carbonées (gaz, charbon, pétrole) est la plus néfaste car la durée de vie du dioxyde de carbone (CO₂) est estimée à 100 ans. Cette concentration atteint elle aussi chaque année de nouveaux records.

Si nous ne réduisons pas de façon drastique l'utilisation des énergies carbonées alors nous prenons la responsabilité de mettre en péril nos civilisations et la planète. La montée des océans risque de provoquer la disparition de petites îles et, ailleurs, de conduire par millions des habitants des côtes marines à se déplacer. Les experts estiment qu'ils pourraient être 250 millions, en 2050, et constituer une nouvelle catégorie de population : celle des réfugiés climatiques, actuellement dépourvus de tout statut international.

Les années passent et l'urgence d'agir se fait plus pressante

Or l'accord de Paris est très insatisfaisant. L'espoir de voir rédigé un texte juridiquement contraignant s'est évanoui avec la recherche quasi obsessionnelle d'un compromis avec toutes les parties. Pour cela, il fallait éviter les sujets qui fâchent avec certains pays riches et industrialisés comme, par exemple, l'Australie, les États-Unis ou le Canada qui ne veulent à aucun prix remettre en cause leur mode de vie et de consommation énergétique. L'exploitation des réserves de gaz et de pétrole de schistes aux États-Unis offre à ce pays effectivement un répit en matière d'importation mais pour combien de temps et à quel prix pour l'environnement. D'autres comme l'Allemagne ou la Pologne, l'Inde ou bien la Chine veulent, pour des raisons différentes, conserver leur potentiel d'extraction de charbon. Les trois derniers détiennent d'importantes réserves. Le charbon constitue un facteur essentiel de croissance économique à un coût abordable. Le cas de l'Allemagne est différent. Il est conséquent à son choix de se passer du nucléaire et de vouloir satisfaire ses besoins énergétiques par un déploiement considérable des énergies renouvelables, dont l'éolien et le solaire. Or en l'absence de technologies de stockage conséquentes, actuellement inexistantes, le mix renouvelable doit pouvoir compenser l'intermittence de ces énergies par l'apport de centrales thermiques à base de lignite en l'occurrence, ressource particulièrement productrice de GES. Tous ces pays ont revendiqué que soient amplifiées les recherches sur la capture et le stockage du gaz carbonique afin de parvenir à une utilisation « propre » du charbon. Toutefois les pressions de la société civile se font de plus en plus fortes auprès du secteur bancaire occidental afin qu'il cesse de subventionner des projets de centrales au charbon. À l'avenir cela pourrait devenir une source de conflits non négligeable.

Pour les pays pétroliers il n'est pas utile de développer longuement sur leurs motivations. Alors qu'il serait nécessaire de commencer à limiter l'extraction du pétrole, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) vient d'annoncer que celui-ci serait à nouveau surabondant, à hauteur de 1 million de barils par jour. C'est un non-sens qui, on le sait, provoque une chute vertigineuse du prix du baril et ouvre la possibilité d'importantes crises sociales dans le secteur qui perd de l'argent. Pour les défenseurs du climat, le prix bas du pétrole et la venue d'un nouveau producteur comme l'Iran n'est pas une bonne nouvelle. En effet, cette situation peut être appréhendée comme un encouragement à poursuivre l'utilisation de cette ressource carbonée au moment où, au risque de se répéter, il est absolument nécessaire de la réduire.

À ce stade, on commence à mieux comprendre pourquoi le mot énergie ne figure qu'une seule fois dans le texte. Il valait mieux éviter la mise en évidence trop brutale de contradictions. Si bien que si tout le monde s'accorde sur la nécessité de développer les énergies renouvelables, dans le même temps s'exprime, de façon feutrée, le doute sur la capacité de ces énergies de répondre, à elles seules, aux besoins de l'humanité.

Le débat sur le nucléaire est resté publiquement tabou alors que son développement à l'échelle du

3. James Hansen, Ken Caldeira (université de Stanford), Kerry Emanuel (Massachusetts Institute of Technology), Tom Wigley (université d'Adélaïde, Australie).

monde est à l'ordre du jour. Plusieurs pays (Inde, Chine, États-Unis) ont tenu à exprimer leur opinion en mentionnant l'apport indispensable de cette énergie. Une conférence de presse à Paris de quatre éminents climatologues a été quasiment censurée par les médias. James Hansen et ses collègues³ ont affirmé qu'il ne serait pas possible de relever l'urgence et la gravité du réchauffement climatique sans avoir recours à l'énergie nucléaire. Ce débat ne pourra rester dans l'ombre très longtemps. En effet, plusieurs sources concordantes précisent que l'hydraulique et le nucléaire sont les deux principales sources d'électricité à faibles émissions de gaz carbonique. Cela est évidemment contesté par le courant antinucléaire au sein d'une partie de la société civile mais les arguments ne parviennent à franchir la barrière des faits. Ainsi l'AIE note que depuis 1971 l'énergie nucléaire a évité le dégagement d'une quantité de CO₂ équivalente à deux années d'émissions actuelles et totales de l'humanité. Il ne s'agit pas ici de nier les problèmes liés à la sûreté nucléaire et aux déchets, c'est pour cette raison que nous militons pour l'émergence de règles de sûreté internationale dans ce domaine. Pour ce qui nous concerne, nous considérons également cette voie comme incontournable dans l'état actuel des connaissances et du développement technologique. Dans cette perspective le maintien à haut niveau de notre industrie nucléaire à 100 % publique est vital comme celui de l'indépendance des autorités en charge de sa surveillance Comme l'Agence de sûreté nucléaire.

Climat : responsabilité humaine ou du capitalisme ?

Le système de production et de consommation capitaliste s'est imposé au monde, creusant d'immenses inégalités de développement entre les peuples. Le capitalisme a imposé sa suprématie en usant de sa puissance sur les peuples indigènes par la prédation de leurs terres et de leurs ressources naturelles. Aujourd'hui encore les pratiques d'exploitation des multinationales usent des pires méthodes, dont la corruption, pour parvenir à leurs fins. Elles poursuivent leur sale besogne en provoquant d'immenses dégâts tant sur le plan environnemental que social. Il en est ainsi en matière de pollution des eaux, des terres, de la déforestation massive pour l'extraction de minerai ou de gaz de schistes, etc. Il en est également ainsi en matière de pollution atmosphérique car les « nuages » de concentration de GES n'ont pas de frontière.

La Chine et les États-Unis sont les deux principaux pays producteurs de gaz à effet de serre suivis par l'Europe. Ces principaux pollueurs représentant près de 50 % du total des émissions tandis que les pays de l'Afrique subsaharienne se situent, en queue de peloton, avec moins de 1 % pour chacun d'entre eux. Pour limiter l'augmentation à 2 °C il faudrait limiter les émissions à 2 tonnes de GES par habitant et par an. Les efforts pour tendre à cet objectif commun planétaire sont de fait immenses pour les États-Unis qui caracolent à 16 tonnes tandis que la Chine est à 5, l'Inde à 1,7 et l'Éthiopie à 0,1. Pour ajouter de l'injustice à l'injustice, la très grande majorité des pays pauvres qui aspirent au développement sont, d'ores et déjà, très impactés par les conséquences des

dérèglements climatiques, alors qu'ils n'en sont pas responsables comme on vient de le voir. Le pire c'est qu'ils n'ont pas les moyens d'y faire face.

Justice climatique

Alors un texte de compromis universel ne pouvait faire l'impasse sur la notion de « justice climatique », termes effectivement cités dans le texte. L'exigence impérative du groupe des 77 – qui regroupe en fait 133 pays en développement (PED) plus la Chine – de limiter à 2 °C voire même, si possible, 1,5 °C pour les pays les plus vulnérables est bien inscrite. Cette décision traduit indéniablement une prise de conscience collective des chefs d'État face aux dangers des dérèglements climatiques. Pourtant, à ce stade, le doute reste permis sur la réalité sincère de cet engagement. En effet, le texte se garde de faire mention de quotas nationaux – ce qui a bien arrangé l'Europe, soit dit en passant. Il n'est fait aucunement référence de dates ou d'objectifs de « neutralité carbone ». Il est seulement convenu de parvenir au plus tôt au « pic d'émissions ». Or la période 2015-2025 est décisive pour recalibrer les actuelles trajectoires d'émissions de GES selon le GIEC. Les promesses actuelles des États provoqueront un réchauffement à plus de 3 °C en 2100. Ce qui nous conduit vers un monde difficile. Elles représentent une réduction de CO₂ de 55 gigatonnes. Pour atteindre les 2°, il faut y ajouter quelques 40 gigatonnes soit quasiment l'effort actuellement envisagé, dont rien ne nous assure qu'il se réalisera. En l'absence de contrôles vérifiables et contradictoires acceptés, le doute est donc vraiment permis.

Une aide financière à la hauteur des besoins des pays en développement

L'autre exigence revendiquée, toujours au principe de la justice climatique, porte sur l'aide financière des pays riches, décidée à Copenhague, d'un montant de 100 milliards de dollars, par an, à compter de 2020. Cette aide est concentrée dans le Fonds Vert dédié à l'accompagnement des PED afin de leur permettre de prendre des mesures d'atténuation (réduction de l'émission de GES) et d'adaptation aux impacts du réchauffement climatique, sans que les frontières de la répartition financière entre ces deux actions soient clairement définies. Soulignons que le montant du Fonds Vert est inscrit comme un plancher et pourrait évoluer à la hausse après 2020 bien que la garantie de sa pérennisation, après 2025, ne soit pas certaine. Il est par ailleurs assez difficile de connaître le montant exact collecté à ce jour. Le chiffre de 62 milliards d'annonces a été avancé par le ministre français de l'Économie, lors d'une rencontre à Lima. En vérité, dans l'attente des versements, il ne serait doté que de 15 milliards. Certains pays émergents sont appelés à contribuer. Ils traînent des pieds parce qu'ils veulent maintenir leur potentialité de développement. La Chine a été convaincue d'y participer tandis que la France a annoncé l'augmentation de sa participation de plus 2 milliards (de 3 aujourd'hui à 5 en 2020). Cette décision a renforcé sa crédibilité comme présidente de la COP. Les échanges n'ont pas permis de totalement clarifier la nature de ces financements (dons, prêts, subventions...) ce qui, nous en conviendrons, n'aura pas les mêmes consé-

quences pour le pays créateur. Jusqu'à la COP22, au Maroc, la France est en charge de la gestion du Fonds Vert. Une récente réunion a attribué 168 millions à huit projets. Trente autres projets seront examinés courant 2016.

Le dispositif dit « pertes et dommages » fait également son entrée dans le texte. Il a pour finalité de financer des mesures en direction des pays les plus vulnérables confrontés à des événements exceptionnels tels les cyclones. Le dispositif existe mais reste à construire.

Les Partenariat Public-Privé sont envisagés ce qui ne laisse augurer rien de bon. Quant au transfert de technologies, aucune avancée n'est inscrite afin de lever les barrières du droit à la propriété intellectuelle.

Certes, une clause de revoyure tous les cinq ans a été décidée, à partir de 2025. Pour les raisons évoquées précédemment c'est beaucoup trop loin. Enfin un pays peut décider de sortir de l'accord au bout de trois ans sans aucune sanction. Ce qui en dit long sur le caractère volontariste de cet accord, au moins pour les pays les plus riches.

Pour entrer en application le traité doit être ratifié par au moins 55 pays cumulant 55 % des émissions totales. Cette étape est décisive et demande une grande vigilance afin que ce texte ne devienne pas lettre morte.

Vert ou pas vert le capitalisme est incapable de relever le défi climatique

Il reste toutefois à examiner un enjeu. En effet, le système économique dominant peut-il relever ce défi ? Le capitalisme mondialisé et financiarisé, même teinté de vert, est-il disposé à construire un monde de partage et de coopération afin de réduire les inégalités de développement et préserver le climat ?

On peut en douter. La situation est pour le moins préoccupante car la transition écologique, énergétique et sociale à engager pour relever le défi climatique appelle de véritables changements de cap économiques, sociaux et écologiques. Le néolibéralisme n'est pas en mesure d'entreprendre cette révolution tant sa dogmatique logique financière s'impose à lui comme à l'ensemble des forces productives.

Le journal *Les Échos* nous informe que 2015 a été une année moins faste pour les actionnaires du CAC 40 avec néanmoins une stabilité de leurs reversesments à hauteur 42,8 milliards d'euros. Cette captation de bénéfices au profit d'une minorité reste inacceptable en regard des inégalités qui perdurent pour des milliards d'êtres humains et de peuples.

De son côté l'ONG Oxfam confirme que 1 % de la population de la planète détiennent 50 % des richesses mondiales. D'autres rapports précisent que 80 personnalités détiennent 1 900 milliards de dollars, tandis que 20 000 milliards sont placés dans les paradis fiscaux.

Pendant que les PED revendiquent 100 milliards de dollars par an pour affronter les dérèglements climatiques, l'industrie pétrolière finance la recherche dans les énergies fossiles à hauteur de 500 milliards de dollars par an. Cherchez l'erreur ?

Dès 2014 nous avons alerté sur le risque que constituait l'omniprésence des multinationales dans les enceintes de débats de la COP21. À Varsovie (COP19) le monde économique et financier organisé en *lobbies* pro-charbon avait provoqué le départ intempestif de la société civile et des syndicats. C'est pourquoi nous nous étions prononcés pour une conférence, à Paris, débarrassée de ces contingences de sponsoring économique afin de préserver le cadre public et d'intérêt général des échanges.

Finalement, le monde économique et financier a été omniprésent, à Paris, dans les couloirs et à proximité des lieux de décisions.

Le compromis, ou consensus mou, qui caractérise l'accord de Paris sous présidence française doit beaucoup à la mobilisation néolibérale (multinationales et chefs d'États libéraux) pour éviter toute contrainte sur le système.

C'est ainsi que le principe de la création d'un tribunal de justice climatique – porté par les peuples et les États d'Amérique latine lors du sommet de Cochabamba – a été rejeté. Pourtant cela existe bien pour les traités d'investissement et de commerce internationaux. Deux poids, deux mesures.

Bâtir la révolution sociale et écologique

Il faut regarder les choses en face, malgré tous nos efforts, nous ne sommes pas parvenus à faire de cet enjeu un axe de lutte et de rassemblement suffisamment populaire et mobilisateur.

La situation appelle, sans équivoque, une révolution sociale et écologique de grande portée si nous voulons préserver dans un même mouvement la planète et l'humanité. Le Pcf s'est associé à l'appel des forces progressistes du PGE⁴ courant octobre qui déclare : « La lutte contre le réchauffement climatique et la lutte contre le développement économique néolibéral mondialisé sont étroitement liées. La nécessité d'une transition écologique, énergétique, agricole, industrielle, économique et financière, mais aussi des modes de production et de consommation actuels est désormais évidente, montrant les signes incontestables de l'impossibilité de poursuivre avec les politiques préconisées par les doctrines du capitalisme néolibéral mondialisé. »

En effet, nous avons la conviction qu'aujourd'hui, de meilleures situations de vie sont possibles pour l'ensemble des habitants de la planète tout en étant durablement économes des ressources naturelles. Passer de la société du pétrole à une civilisation « bas carbone » est un chemin inévitable. Il appelle un profond changement politique qui touchera bien des aspects de la vie personnelle comme en matière de transport, d'habitat, d'industrie, d'agriculture, d'énergie, d'économie et de finance. Un tel projet n'est viable qu'en plaçant au cœur du processus l'intervention active et éclairée des citoyens et des salariés avec de nouveaux droits d'intervention dans la cité comme dans l'entreprise.

Le capitalisme n'est l'avenir ni de l'humanité, ni de la planète. ■■■

4. À retrouver sur <humanité.fr>.